

EMPLOI FORMATION

n° 23 - Février 2015

A la croisée de multiples secteurs professionnels : l'apprentissage dans l'agriculture et l'horticulture

Enquête Seine - insertion des apprentis sortis de juin 2010 à juin 2013 - Vague 1

L'analyse de l'insertion professionnelle des apprentis des CFA de l'agriculture et de l'horticulture amène à un triple constat : l'aggravation des difficultés d'insertion des niveaux V des travaux paysagers, des parcours riches visant à une polycompétence des futurs exploitants agricoles et le développement de niches vers des secteurs connexes présentant, aux niveaux supérieurs, des taux d'emplois très satisfaisants.

Champ des métiers Artisanat et vente

Cette synthèse porte sur les apprentis ayant suivi un apprentissage dans les six CFA agricole et horticoles de Haute-Normandie.

Le champ retenu comprend :

- ▶ les **GFE Agriculture**, qui comprend cinq sous-GFE dont les travaux paysagers, l'élevage, la polyculture et les cultures spécialisées,
- ▶ la **maintenance de véhicules et matériels** (sous-GFE F2) pour l'agroéquipement,
- ▶ les métiers **des laboratoires et analyses** (sous-GFE J2),
- ▶ l'**agroaliminaire et l'appui à la production** (sous-GFE K1 et K4),
- ▶ la **conduite d'engins agricoles** (sous-GFE O2),
- ▶ la **vente** spécialisée dans les domaines agricole et horticole **et le technico-commercial** (sous-GFE Q1 et Q2),
- ▶ l'**animation et le sport** (sous-GFE S2) du domaine hippique,
- ▶ l'**environnement et la prévention des risques** (sous-GFE T3).

Une formation a été exclue ; il s'agit du *BTS Systèmes constructifs bois et habitat* qui n'est pas caractéristique des métiers de l'agriculture et qui par ailleurs a été présenté dans le Repères consacré aux métiers du BTP.

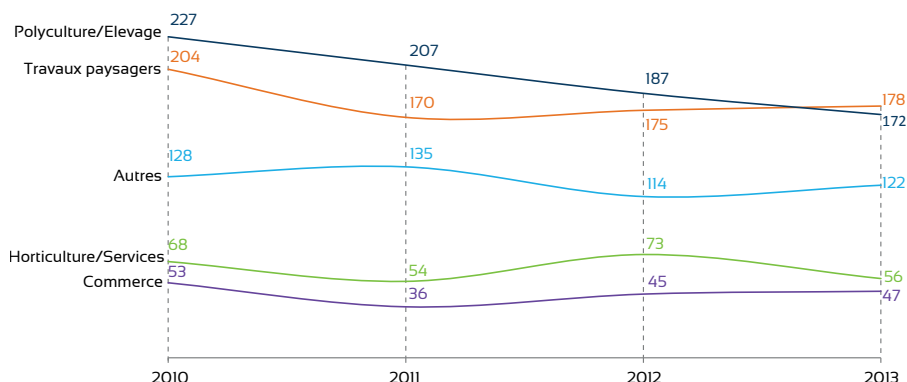
À la rentrée 2013, **40 diplômes** de niveaux V à II étaient proposés en **apprentissage dans les CFA agricoles et horticoles en Haute-Normandie**. L'apprentissage représente 47,4 % de la formation initiale pour les métiers agricoles stricto sensu* (GFE Agriculture). L'offre de formation en apprentissage a évolué entre 2010 et 2013, par la fermeture des six BEPA, la rénovation des Bac Pro et de plusieurs BTSA et l'ouverture de cinq diplômes. Les effectifs ont connu **une baisse de 15 %** en quatre ans ; ils s'élèvent à 575 en 2013, contre 677 en 2010 (graphique 1), ce qui peut s'expliquer par un effet mécanique lié à la réforme du Bac Pro.

Ce sont les **travaux paysagers** qui concentrent le plus gros volume de formés, avec 170 à 200 jeunes en année terminale de formation entre 2010 et 2013. Ils accusent une baisse de 12 % entre 2010 et 2011, à mettre en lien avec la fin

des BEPA. 64 % des effectifs sont formés au niveau V en 2013 ; ils étaient 72 % en 2010. On note la rénovation du *Bac Pro aménagements paysagers* et l'ouverture du *CSA Taille et soins des arbres* pour les sortants 2012.

Les métiers de la **polyculture-élevage** retenus dans le champ comprennent des formations de la conduite d'exploitation agricole, de l'élevage et des métiers du cheval. 170 à 230 jeunes sont sortis de ces formations entre 2010 et 2013. Ils se déclinent en onze diplômes, du niveau V au niveau III : trois CAPA sur chacun des champs et un BPA *Travaux de la production animale* au niveau V, trois Bac Pro agricoles, le *BPA Responsable d'Exploitation Agricole* et un *CSA Conduite de l'Élevage Laitier* au niveau IV, ainsi que deux BTSA. La fermeture de trois BEPA provoque une baisse des effectifs de 24 % entre 2010 et 2013 et les niveaux V passent

Graphique 1 : Evolution des effectifs en apprentissage en année terminale dans le champ agriculture et horticulture



* Source : Diagnostic métiers - métiers de l'agriculture et forêt - CPRDF 2013-2014 - Crefor

Un secteur qui diversifie son offre de formation et développe des « niches »

de 48 % en 2010 à 33 % des effectifs en année terminale en 2013. Deux diplômes ont été renouvelés : le *Bac Pro agricole conduite et gestion de l'entreprise hippique remplace le Bac Pro agricole Conduite et gestion de l'exploitation agricole spécialité élevage et valorisation du cheval* et le *BPA travaux de la production animale : polyculture-élevage remplace le BPA chef d'exploitation ou ouvrier hautement qualifié en polyculture élevage*.

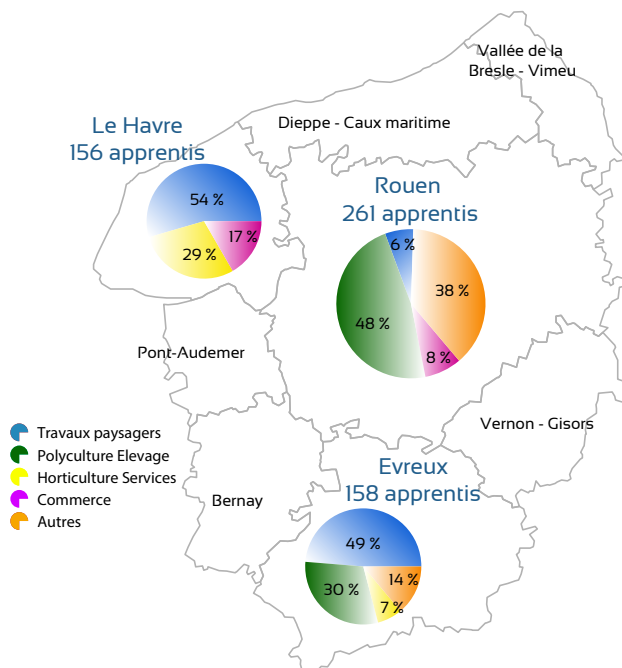
Les métiers de **l'horticulture et des services** rassemblent 5 diplômes du CAPA à la licence pro en 2013. Les effectifs diminuent de 18 % en quatre ans et comprennent 55 sortants en 2013. Les niveaux V représentaient 57 % du total en 2010, pour 50 % en 2013. On note la fin du BEPA et la rénovation du *Bac Pro Productions horticoles*.

Les **métiers du commerce*** comprennent trois *Bac Pro agricoles technicien conseil*, le *BTSA technico-commercial* et la *licence pro Commerce spécialité technico-commercial*. Les effectifs ont baissé de 11 % en quatre ans et près de 50 individus en sont sortis en 2013. Le niveau s'élève, avec la fin des BEPA qui représentent 21 % des sortants en 2010. Les trois BTSA sont renouvelés en 2012 en un diplôme unique. Les sortants de licence pro arrivent sur le marché du travail en 2013.

Six autres spécialités forment des effectifs réduits de sortants (20 à 30 jeunes en année terminale chaque année) dans les **métiers de l'environnement, l'agroalimentaire, l'agromachinisme, le sport équestre, les laboratoires et analyses et la conduite d'engins**. La tendance est à l'élévation des niveaux de formation vers le niveau III, hormis pour l'agromachinisme et la conduite d'engins (niveau V)

* A noter que ces métiers ont été traités dans le Repères n° 22 consacré à l'artisanat et la vente. Il a été décidé que ces formations, qui sont dispensées dans les CFA agricoles, seraient incluses dans ce second Repères.

Carte 2 : Positionnement du CFA du champ agricole et horticulture et volume de sortants par zone d'emploi



Source : enquête Seine - cohorte 2013 - traitement Crefor

de la moitié des effectifs en année terminale suit un BAPAAAT. Compte tenu de leurs faibles effectifs (moins de 30), ils n'ont pas pu faire l'objet d'une étude plus approfondie.

On compte **six établissements agricoles** en Haute-Normandie (carte 2), répartis sur dix sites, dans les zones rurales des trois premiers bassins haut-normands. Dans l'Eure, trois CFA préparent aux principales formations de niveaux V et IV, ainsi qu'au BTSA Gestion et maîtrise de l'eau sur l'antenne de Damville du CFA Agricole de l'Eure. L'offre de formation est plus étoffée en Seine-Maritime. Les spécialités des travaux paysagers, de l'horticulture, des services et du commerce lié aux jardineries sont préparées sur la zone d'Emploi du Havre (CFA Horticole de Seine-Maritime à Fauville en Caux). L'ensemble des autres spécialités est représenté sur la zone d'emploi de Rouen. Les trois licences pro sont réalisées en collaboration avec les universités de Rouen et du Havre.

Les enjeux du CPRDFP pour la formation dans les métiers de l'agriculture et forêt Travaux CPRDFP 2013-2014**

- ▶ Elever les niveaux de formation
- ▶ Former les chefs d'entreprises agricoles : développement des compétences en gestion d'entreprise et connaissance des informations économiques et réglementaires
- ▶ Travailler à l'attractivité des formations du machinisme agricole et de l'élevage
- ▶ Développer la formation des compétences de base dans le secteur du paysage
- ▶ Favoriser la transférabilité des métier du machinisme agricole vers des métiers aux compétences proches

**Contrat de Plan Régional de Développement des Formation Professionnelles

Une féminisation à mettre en lien avec la diminution des niveaux V

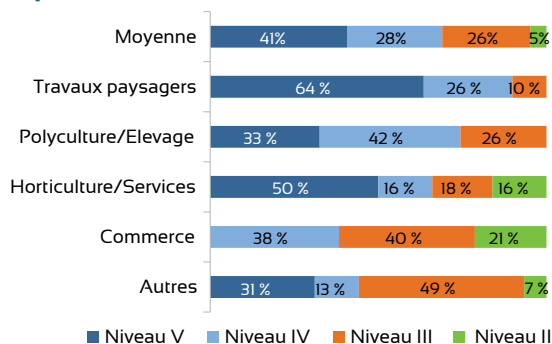
La diminution des effectifs affecte tous les sous-domaines et en particulier les métiers de la polyculture (-48 %). Les effectifs se maintiennent en élevage et dans les autres formations, et augmentent en sport équestre.

En 2013, les formés en année terminale se répartissent ainsi : **41 % des jeunes sont au niveau V**, soit 235 jeunes ; 28 % achèvent un cycle de niveau IV (162 jeunes), 26 % de niveau III (151) et 5 % de niveau II (27). **Quatre ans plus tôt, les niveau V représentaient près de la moitié des sortants**, contre 22 % des niveaux IV, 25 % des niveaux III et 3 % des niveaux II.

En 2013, **35 % des formés sont des femmes**. Le secteur connaît une **légère féminisation** en quatre ans (+ 5 pts), à mettre en lien avec la baisse

de la part des niveaux V, où les hommes sont majoritaires (81 %). On distingue des formations majoritairement masculines, où la part des niveaux V demeure élevée (travaux paysagers, polyculture, agromachinisme) et des formations de niveau supérieur, où les femmes sont majoritaires (laboratoires et analyses, agroalimentaire, sport équestre, commerce) (graphique 3). Les femmes représentent 82 % des formés au niveau II. A noter qu'en 2013, les métiers de l'horticulture et services forment 45 % de femmes, contre 59 % en 2010.

Graphique 3 : Part des formés en année terminale par niveau et domaine de formation



Source : enquête Seine - cohorte 2013 - traitement Crefor

La part des diplômés s'élève à 78 % et est comparable du niveau V au niveau III. Elle atteint 96 % au niveau II. Les échecs à l'examen touchent davantage les formations des travaux paysagers (30 %) et de la polyculture (25 %), ainsi que de l'environnement (malgré des effectifs modérés).

Champ de l'enquête et taux de réponse

Tous les jeunes en dernière année ayant achevé leur cursus dans un CFA de Haute-Normandie sont interrogés par l'enquête Seine, qu'ils soient diplômés ou non, en poursuite d'études ou non.

Pour la cohorte 2013, le **taux de réponse** dans le champ de l'agriculture et de l'horticulture s'élève à **92 %**.

Les données présentées de la page 1 à ce paragraphe traitent de **la totalité des jeunes** en année terminale dans ces formations ; les données suivantes concerne les répondants à l'enquête.

Les répondants observés font partie de la **cohorte 2013** : il s'agit de jeunes sortis en juin 2013. Ils sont interrogés **7 mois après leur sortie**.

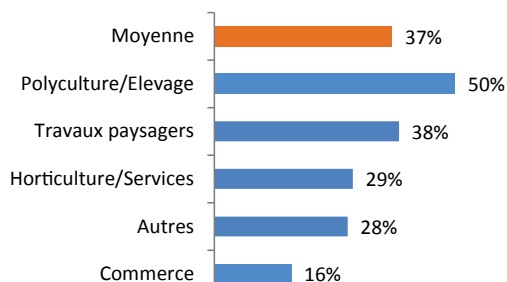
37 % des jeunes en poursuite de formation. 46 % au niveau V

La fin des BEPA provoque des évolutions dans le taux de poursuite. Celui-ci s'élève à 40, % en 2010, baisse à 35 % en 2011 et 2012 pour remonter à **37 % en 2013**.

En 2013, **46 % des jeunes de niveau V complètent** leur parcours. Il en est de même pour 32 % des niveaux IV et III ; ce taux apparaît **particulièrement**

élevé, surtout au niveau III. Il s'élève à 12 % au niveau II. Le taux de poursuite atteint 50 % en polyculture-élevage, 38 % dans les travaux paysagers et 29 % en horticulture/services (graphique 4).

Graphique 4 : Part des poursuites par domaine de formation



Source : enquête Seine - cohorte 2013 - traitement Crefor

51 % des poursuites interviennent dans le même GFE, dont 50 % dans les travaux paysagers et 55 % en polyculture-élevage. 33 % se font dans le même sous-GFE. Ces taux apparaissent faibles et s'expliquent par la part importante de poursuites non renseignées, en particulier dans les travaux paysagers - qui représentent un tiers du total des poursuites. Cependant, les réorientations demeurent rares pour celles qui sont spécifiées : 10 % du total des poursuites. Les formations non renseignées concernent près de 20 % du total. **70 % des poursuites concernent des formations en lien direct avec le secteur agricole et en poursuite logique avec la formation achevée. Elles visent à diversifier les compétences.** Au même niveau, le jeune complète un *BPA Travaux de la production animale/Polyculture élevage* par un *CAPA production agricole, utilisation des matériels spécialité productions animales*, ou bien un *CAPA Soigneurs d'équidés* par un *BAPAAT*.

Amélioration du taux de diplôme pour les niveaux V

Le volume des répondants à l'enquête qui entrent dans la vie active est quasiment similaire en 2010 et 2013, soit 344 personnes en 2010 pour 335 en 2013. 63 % des répondants visent à s'insérer en 2013, contre 60 % en 2010.

Les femmes sont plus nombreuses aux niveaux supérieurs et leur part parmi les sortants augmente de 10 pts en quatre ans, passant de 26 % à 36 %. Cette féminisation touche tous les niveaux de formation, en particulier les niveaux IV et II.

La part des niveaux V diminue de 5 pts (45 % en 2010, contre 36 % en 2013).

La **part des diplômés demeure stable (74 %)**. On note une amélioration du taux de diplômes pour

Une élévation des niveaux vers des formations féminisées

les niveaux V (de 63 % en 2010 à 70 % en 2013), à l'inverse des niveaux IV (85 % en 2010 pour 76 % en 2013). Ces **résultats favorables du niveau V masquent des disparités importantes entre les diplômés**, la part des diplômés des travaux paysagers au niveau V demeurant en deçà de ceux constatés pour les autres formations de niveau V.

Le **taux d'abandon de formation** baisse d'un point en quatre ans (5 % des sortants), à mettre en lien avec la diminution des niveaux V.

36 % des sortants ont suivi leur formation en apprentissage sur leur zone d'emploi d'origine en 2013, contre 17 % en 2010. Cette évolution positive touche tous les niveaux de formation, excepté le niveau II (9 % sont formés dans leur zone d'origine en 2010 et 2013). La mobilité importante est liée à la localisation des CFA, situés sur les principales zones d'emploi de la région.

Chute importante du taux d'accès à l'emploi, surtout au niveau V, mais évolution positive de l'insertion chez les femmes

Entre 2010 et 2013, les taux d'emploi et les taux d'accès à l'emploi (graphique 5) connaissent **une baisse importante** sept mois après la sortie d'apprentissage : - 6 pts pour le **taux d'emploi** et - 10 pts pour le **taux d'accès à l'emploi**. La courbe du taux d'accès à l'emploi est en baisse constante, alors que le taux d'emploi augmente de deux points de 2012 à 2013. L'écart entre les deux courbes diminue : les emplois stables trouvés dès la sortie perdurent d'une année à l'autre, mais les contrats courts qui pouvaient être proposés jusqu'alors n'existent plus en 2013.

Baisse conséquente de l'insertion malgré l'élévation du niveau de formation

56 % de taux d'emploi à 7 mois en 2013, 63 % de taux d'accès à l'emploi

en 2012) et le taux d'accès à l'emploi était stable (81,5 %).

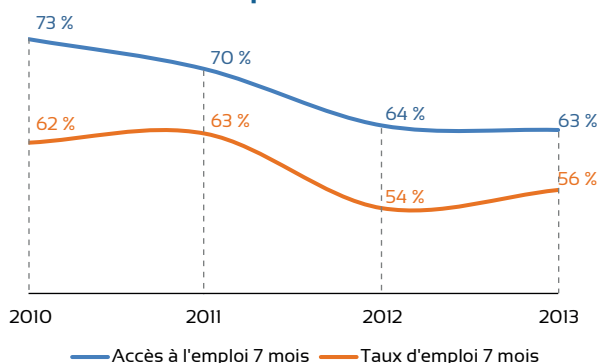
Les **disparités sont importantes** suivant le niveau, le sexe, le domaine de formation et l'obtention du diplôme.

Ce sont **les niveaux V qui ont le plus souffert** de la chute des taux d'insertion. Entre 2010 et 2013, au-delà de la diminution de leurs effectifs, ils connaissent une **baisse de dix pts** du taux d'emploi et de 18 pts de l'accès à l'emploi : en 2013, le taux d'emploi s'élevait à 42 % et le taux d'accès à l'emploi à 48 %. Sept mois après leur sortie pour la cohorte 2013, les taux d'emploi des niveaux IV et III s'élèvent respectivement à 64 % et 67 %. Le volume de sortants au niveau II est faible et donc peu significatif. La baisse constatée est également importante pour les niveaux IV, et plus modérée au niveau III.

Si la part **des femmes** augmente parmi les sortants, leur **insertion s'améliore**. 56 % d'entre elles étaient en emploi à 7 mois en 2010 ; elles sont 64 % en 2013. Les taux d'accès à l'emploi passent de 64 % à 68 %. Ces résultats favorables sont à mettre en lien avec l'augmentation des femmes aux niveaux supérieurs. En revanche, les **taux des hommes accusent une forte baisse** : - 7 pts pour le taux d'emploi (de 64 % à 57 %) et - 16 pts pour l'accès à l'emploi (76 % à 60 %).

Suivant les domaines de formation, les évolutions sont contrastées (tableau 6). Les travaux paysagers sont les plus touchés, suivis de l'horticulture. Un déséquilibre apparaît entre la polyculture, où l'insertion est très favorable, et l'élevage, où elle est plus faible. En revanche, les **résultats sont positifs dans les métiers du commerce**. En dépit d'effectifs très modérés, **l'insertion est élevée dans les métiers des laboratoires et analyses et l'agromachinisme**.

Graphique 5 : Evolution des taux d'emploi et des taux d'accès à l'emploi à 7 mois de 2010 à 2013



Source : enquête Seine - cohortes 2010 et 2013 - traitement Crefor

Tableau 6 : Taux d'emploi et d'accès à l'emploi par domaine de formation

Domaines de formation	Taux d'accès à l'emploi			Taux d'emploi		
	2010	2013	Ecart 2010-2013	2010	2013	Ecart 2010-2013
Travaux paysagers	74 %	57 %	-17	65 %	48 %	-17
Polyculture-Elevage	76 %	68 %	-8	61 %	59 %	-2
Horticulture-Services	47 %	34 %	-13	31 %	26 %	-5
Commerce	74 %	81 %	7	56 %	78 %	22
Autres	83 %	71 %	-12	76 %	68 %	-8
Moyenne	64 %	58 %	-6	54 %	48 %	-6

Source : enquête Seine - cohortes 2010 et 2013 - traitement Crefor

L'observation des sortants de 2013 12 mois après la sortie nous permettra de vérifier si les taux remontent et si la tendance est à l'allongement de la durée de l'insertion. **En 2012, les taux d'emploi et d'accès à l'emploi progressaient fortement à 12 mois après la sortie d'apprentissage**. Pour les niveaux II et III, ils dépassaient même ceux observés en 2010. **Le taux d'emploi augmentait de 2 pts (72,3 % en 2010 contre 75,2 %**

Les non diplômés connaissent des difficultés d'insertion supérieures à leurs homologues diplômés. L'écart entre les deux populations s'élève à 10 pts. Néanmoins, les effectifs de non diplômés sont trop faibles pour que les résultats soient exploitables. Dans les travaux paysagers, ne pas avoir obtenu son diplôme n'a pas d'incidence sur le taux d'insertion.

La part des jeunes qui accèdent à l'emploi immédiatement à la sortie de formation augmente, tout comme la part des jeunes qui n'accèdent pas à l'emploi. **En 2013, il est plus difficile de trouver un poste hors entreprise d'apprentissage qu'en 2010.** Dans les sept mois suivant la sortie d'apprentissage, 10 % des sortants ont passé 80 % du temps en emploi et plus ; ils sont 36 % à avoir passé 50 à 79 % du temps en emploi et 54 % des sortants moins de la moitié.

La **réforme des niveaux et la stratégie de diversification des formations** dans les CFA agricoles a permis de **contenir la baisse des taux d'insertion**. L'insertion des jeunes de niveau V des travaux paysagers a souffert de la crise malgré une diminution des effectifs liés à la fin des BEPA. En horticulture et en polyculture-élevage, le ralentissement de l'accès à l'emploi témoigne d'une offre de l'emploi en diminution pour des contrats courts. En revanche, l'évolution positive du placement dans les formations du commerce témoigne de besoins dans le secteur.

Forte baisse des emplois pérennes pour les femmes : moins d'un tiers en CDI

41 % des sortants en emploi sont en CDI en 2013; ils étaient 47 % en 2010. Cette baisse affecte davantage les niveaux III et IV (- 10 pts), à la différence des niveaux V (+ 4 pts), auxquels on ne propose pas d'emplois plutôt que des contrats précaires. Les femmes sont particulièrement affectées par la baisse des CDI : elles étaient 45 % à avoir un poste en CDI en 2010, contre 29 % en 2013. La part des emplois pérennes passe de 49 % en 2010 à 43 % en 2013.

Les jeunes qui **s'installent à leur compte** dès la sortie d'apprentissage sont rares. Le CDD est le premier contrat trouvé pour les niveaux II, III et IV (46 %). 8 % des contrats signés aux niveaux III et V sont en intérim. Au total, **73 % des emplois sont d'une durée supérieure ou égale à 6 mois** hors contrats aidés et contrats de professionnalisation.

91 % des emplois trouvés ont un temps de travail supérieur ou égal à 32h (**temps plein**). La part de temps plein est élevée dans ce secteur mais varie selon le domaine de formation : 78 % en horticulture, près d'un emploi sur deux à temps partiel dans le sport équestre, en particulier pour les BAPAAT.

En termes de qualification, les ouvriers sont majoritaires dans les travaux paysagers (88 %), la polyculture-élevage et l'horticulture (66 %), alors que ce sont les employés et les professions intermédiaires dans les métiers du commerce (respectivement 59 % et 28 %). Les emplois trouvés par les sortants des formations du sport équestre et des laboratoires et analyses appartiennent aux professions intermédiaires.

75 % des salaires se situent **entre 1000 et 1500€ nets**. Au niveau III, 18% des sortants perçoivent plus de 1500 €, soit plus d'un jeune sur trois formé dans les laboratoires et analyses et l'environnement. En revanche, les emplois à temps partiel des métiers du sport équestre sont moins rémunérateurs : moins de 1000€ nets pour près d'un sortant sur deux.

32 % des sortants demeurent **en emploi sur la zone sur laquelle ils ont été formés**. 29 % des emplois trouvés sont situés sur la zone d'emploi de Rouen, contre 18 % sur la zone du Havre et 7 % sur celle d'Evreux. **Un emploi sur quatre** est trouvé **hors région**. Seuls **14 %** des personnes en emploi formés **dans les métiers du commerce restent** sur leur zone d'emploi d'origine, contre **60 % dans les métiers des laboratoires et analyses**.


Dans les sept mois suivant la sortie d'apprentissage, 83 % des jeunes en emploi ont connu un unique poste. 92 % ont exercé le même métier (les précédents + 9 % de jeunes qui ont eu deux emplois ou plus mais dans le même métier). Sur cette période, près de 5 % des jeunes sont passés d'un emploi non pérenne à un emploi pérenne.

Emplois d'une durée supérieure ou égale à 6 mois

Les emplois d'une durée supérieure à six mois comprennent les CDI, les CDD de 6 mois et plus, les fonctionnaires ou agents publics et les personnes installées à leur compte. Les contrats aidés et les contrats de professionnalisation ont été exclus de cette catégorie dans la mesure où la durée exacte du contrat n'est pas précisée dans l'enquête.

Des formations «agricoles» qui se diffusent vers de multiples secteurs professionnels

Les principaux métiers exercés par domaine de formation



Polyculture -élevage
(47 jeunes)

- Ouvrier agricole non spécialisé (60 %)
- Agriculteur sur petite exploitation
- Moniteur-éducateur sportif
- Technicien d'études et conseil agricole



Travaux paysagers
(50 jeunes)

- Jardiniers (80 %)
- Vendeurs en jardinerie
- Ouvrier de l'élevage
- Entrepreneur parcs et jardins



Commerce
(29 jeunes)

- Vendeur en animalerie (31 %)
- Technico-commercial agricole
- Manutentionnaire
- Maîtrise de magasins
- Caissier
- Vendeur en jardinerie



Autres
(54 jeunes)

- Ouvrier agricole non spécialisé (22 %)
- Moniteur -éducateur sportif
- Techniciens médicaux
- Techniciens de laboratoire
- Technicien d'études et conseil environnement
- Technicien de production et contrôle IAA



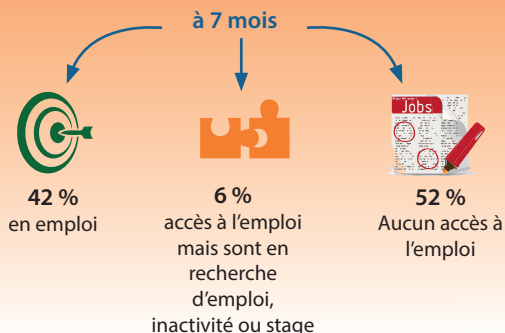
Horticulture
(Moins de 10 jeunes)

- Ouvrier de maraîchage
- Vendeur en jardinerie
- Ouvrier agricole non spécialisé
- Ouvrier d'assainissement

Zoom sur la situation des niveaux V

Sept mois après la fin de leur formation en apprentissage, plus d'un jeune de niveau V sur deux entre dans la vie professionnelle (55 %). 42 % des sortants de niveau V ont trouvé un emploi, soit -10 pts par rapport à la cohorte 2010.

Situation des sortants de niveau V



Un employeur sur trois dans le secteur agricole

L'entreprise d'apprentissage demeure le premier vecteur d'accès à l'emploi et **47 % des jeunes en emploi y demeurent**. C'est plus fréquemment le cas pour les niveaux II et V (54 et 56 %) que pour les niveaux III et IV (43 %). Ces taux sont en baisse de 2 pts par rapport à 2010. La part des jeunes en emploi dans l'entreprise d'apprentissage varie selon le domaine de formation. **52 % des jeunes sortants des travaux paysagers** en emploi sont embauchés dans leur entreprise d'apprentissage (contre 37 % en 2010), pour **30 % en polyculture-élevage (47 % en 2010)**. Le taux est plus élevé dans les autres métiers, où il atteint 60 % (64 % trois ans plus tôt).

Les entreprises privées sont majoritaires parmi les employeurs : 90 % des emplois trouvés sont dans le secteur privé. Dans les travaux paysagers, la part de la fonction publique est plus élevée : 18 % des emplois relèvent de ce secteur.

Un jeune sur deux est embauché dans une entreprise de **moins de 10 salariés** et un sur quatre dans une entreprise de **10 à 50 salariés**. Les moins de 10 salariés sont les principaux employeurs des

Tableau 8 : Synthèse des principaux indicateurs

	Part des non diplômés	Taux de féminisation	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi	Taux d'emploi des femmes	Part des CDI	Part des emplois dans l'entreprise d'app.	Taux d'insertion dans le GFE	Part du temps partiel
Travaux paysagers	30 %	8 %	57 %	48 %	ns	42 %	52 %	80 %	0 %
Polyculture-Elevage	20 %	37 %	68 %	59 %	ns	44 %	30 %	72 %	13 %
Horticulture-Services	11 %	45 %	34 %	26 %	ns	ns	ns	ns	ns
Commerce	15 %	77 %	81 %	78 %	80 %	45 %	52 %	86 %	11 %
Autres	16 %	50 %	71 %	68 %	71 %	37 %	60 %	33 %*	13 %
Moyenne	21 %	34 %	63 %	56 %	64 %	41 %	47 %	64 %	9 %
Tous GFE confondus	19 %	31 %	63 %	57 %	56 %	47 %	46 %	68 %	7 %

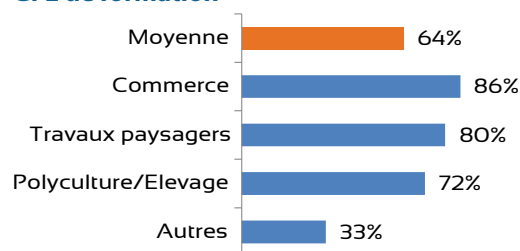
Source : enquête Seine - cohorte 2013 - traitement Crefor

sortants en polyculture-élevage (87 %), horticulture (56 %) et travaux paysagers (42 %). Les secteurs professionnels des entreprises sont directement corrélés au domaine de formation. Les sortants des métiers de la polyculture-élevage sont employés à 77 % dans le secteur agricole, alors que les sortants des métiers du commerce se retrouvent dans les mêmes proportions dans le secteur du commerce et les sortants des travaux paysagers dans le secteur des services. En moyenne, un employeur sur trois provient du secteur agricole.

Un lien direct entre formation et emploi pour trois jeunes sur quatre

La part des jeunes en emploi dans le GFE dans lequel ils ont été formés **s'élève à 64 %** (graphique 7). Néanmoins, des limites de nomenclature apparaissent pour deux types de formations : les formations de l'agromachinisme appartiennent au sous-GFE F2 (maintenance de véhicules et matériels), alors que les emplois trouvés (ouvriers agricoles sans spécialisation particulière) relèvent des métiers de l'agriculture, le certificat de spécialisation agricole Tracteurs et machines agricoles - utilisation et maintenance visant avant tout à compléter les compétences de profils polyvalents. De même, les métiers des laboratoires et analyses (sous-GFE J2) forment tant des techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation (sous-GFE J2) que des techniciens médicaux (sous-GFE R2). Hors biais de nomenclature, le lien entre formation et emploi est particulièrement élevé : 75 %.

Graphique 7 : Part des emplois trouvés dans le GFE de formation



Source : enquête Seine - cohorte 2013 - traitement Crefor

Collection Repères du CREFOR

Téléchargeable sur le site du CREFOR

<http://www.crefor-hn.fr>

Contactez le Crefor :

Pôle Régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
BP 1152
76100 Rouen

Publication gratuite

ISSN : 2114 - 0723

Directeur de publication :

Luc Chevalier

Enquête réalisée par :

Christèle Rébillon,
Chargée de projets enquêtes

Reproduction autorisée sous conditions de mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un financement spécifique de la Région Haute-Normandie

